

ARTICLE III.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, depuis le mois dernier.

I. **A**U milieu des préparatifs les plus grands que la France eut jamais fait pour pousser une guerre, le bruit de paix continuë néanmoins à s'y répandre; un plan de pacification, fruit des conférences qui se sont tenuës depuis le commencement des troubles presens, en est la source: Il a été communiqué à la Cour; on en voit des extraits, mais en aparence peu exacts; j'ai jugé par là peu à propos de les rapporter à present, d'autant plus qu'il est vraisemblable que le Roi n'expliquera ses intentions à cet égard qu'après être informé de celles de ses Alliés, & que d'ailleurs ce plan n'a pas été proposé par les Puissances médiatrices comme des préliminaires de paix, & supposant un consentement des Princes en guerre, mais seulement comme une chose propre, eu égard aux circonstances présentes, à engager ces Princes à consentir à une suspension d'armes, & à la tenuë d'un Congrès pour travailler avec succès à un accommodement qui deviendroit de plus en plus difficile, si l'on refusoit de part & d'autre un armistice. Voilà le sujet des bruits d'une paix; bruits qui paroissent à ceux qui veulent approfondir les choses, avoir un fondement peu solide, puisque les Officiers qui avoient des congés, partent successivement pour leurs Régimens, sur un nouvel ordre qui leur a été donné d'y être de bonne heure; que le Maréchal de Noailles qui a le Commandement de l'Armée d'Italie, s'est mis plutôt en chemin